MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 8465-0043

OCTOBRE 2025
V4

BÂTON DEFENSE TELESCOPIQUE AVEC ETUI POUR TIOR GENDARME

1- PRESENTATION GENERALE

Le bâton de défense TIOR type Gendarmerie est destiné à l'entrainement du personnel militaire aux techniques de combat. Il est télescopique, et livré avec un étui porte-bâton orientable évitant l'arrachement.

L'utilisateur doit pouvoir procéder :

- à son ouverture d'un geste du poignet ou en tirant sur son extrémité ;

- à sa fermeture au moyen d'un dispositif à bouton poussoir.

Le bâton de défense est utilisé avec les équipements du combattant et les équipements TIOR, sur le terrain, en toutes zones de métropole, d'outre-mer et à l'étranger.

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	*1*
DONNEES LOGISTIQUES	*2*
DESCRIPTION	*3-4*
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION - GARANTIE ET EMBALLAGE	*5*
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	*6*

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
BÂTON DEFENSE TELESCOPIQUE AVEC ETUI POUR TIOR GENDARME	1002098	8465 14 537 1494	8465 SH 0016792

3- DESCRIPTION

3.1 – Le bâton

Le bâton de défense permet une tenue ergonomique par l'utilisateur. A ce titre, sa poignée doit être recouverte de caoutchouc ou de résine très résistante et imputrescible, assurant une bonne prise en mains.

La préhension du bâton ne doit pas glisser même si le bâton ou les mains sont mouillés.

Le bâton doit pouvoir se déployer facilement et silencieusement :

- soit avec un coup sec du poignet qui déclenche un système automatique de déploiement "autolock" (bouton déclencheur) ;

- soit manuellement en tirant sur l'extrémité du bâton.

Le bâton doit pouvoir se replier discrètement :

- soit à l'aide du bouton poussoir ;

- soit en appuyant sur l'extrémité du bâton.

Le déploiement et le verrouillage doivent être fluides, endurants et renouvelables aisément. Toute(s) défectuosité(s) ou anomalie(s) présentée(s) par ce système est rédhibitoire et entraîne le rejet de l'article et/ou du lot considéré.

Déployé, le bâton présente trois segments télescopiques, le blocage des segments en position fermée étant assuré par un dispositif mécanique.

L'extrémité du segment terminal comporte un embout métallique non démontable et dépourvu d'arêtes saillantes.

Caractéristiques :

- coloris bâton et grip poignée : noirs ;
- segments repliables : aspect mat ou brillant ;
- masse : 450 à 580 g ;
- longueur totale non déployée : 21 cm ± 1cm ;
- longueur totale déployée : 50 à 55 cm ;
- diamètre poignée : 3 cm ± 0,5 ;
- épaisseur embout : 1,5 cm ± 0,5 ;
- diamètre embout : 1,5 cm ± 0,5 ;
- entretien : avec une éponge et à l'eau ;
- coloris étui : noir.

Matières :

- poignée : matériau de synthèse assurant une bonne adhérence de la main ;
- segments : acier durci ou aluminium renforcé (ne doit présenter aucune trace de corrosion après 96 heures d'exposition au brouillard salin neutre, NF ISO 9227).

3.2 – <u>L'étui porte-bâton</u>

Le bâton de défense se range dans un étui porte-bâton pivotant, orientable selon les besoins, et positionné sur la tenue du personnel.

Les différentes positions doivent pouvoir être bloquées afin de maintenir l'angle fixé par l'utilisateur.

L'étui porte-bâton doit pouvoir s'adapter sur un ceinturon de 5 cm de largeur ou sur un système Molle.

L'étui porte-bâton doit être sécurisé avec un système anti-arrachement, permettant le port du bâton dans la position déployée ou fermée.

<u>Caractéristiques :</u>

- coloris étui : noir ;
- polymère moulé et résistant aux chocs ;
- entretien : avec une éponge et à l'eau ;

4- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION – GARANTIE ET EMBALLAGE

4.1 – Marquage

Les bâtons doivent recevoir un marquage inaltérable gravé ou imprimé, indiquant la raison sociale, la désignation, le numéro de marché, le numéro de bon de commande, la taille et la référence article détaillée (RAD).

4.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usage, le mode opératoire pour s'équiper, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau).

4.3 – Garantie

Une garantie de deux ans minimum est exigée.

4.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

5- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Versions	Modifications
12/2013	V1	- création de références
	V1 – V3	- actualisation trame CIEC
10/2025	V4	- actualisation trame CIEC

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	27/10/25	Le commissaire général de 2ème classe Renaud DUTT directeur du Centre interarmées du soutien « équipements commissariat »